

**Budget Primitif du Conseil départemental**  
**24 mars 2023**  
**Propos introductif de la présidente Sophie Borderie**

Mes chers collègues,

Nous nous retrouvons, ce matin, pour examiner notre budget 2023, un temps fort de la vie de notre Assemblée Départementale. Un temps d'examen, fait d'échanges et de décisions, dans un seul objectif : l'intérêt général et la qualité de vie des Lot et Garonnaises et Lot et Garonnais.

Mes chers collègues, je le disais au début de mon intervention, notre ordre du jour prévoit l'examen de notre budget primitif 2023.

Ce budget, dont nous avons débattu des grandes lignes à l'occasion de notre débat d'orientations budgétaires, se caractérise par une double ambition, une exigence devrais-je dire dans le contexte que nous connaissons : **protéger les Lot-et-Garonnais et préparer l'avenir de notre territoire.**

Il se caractérise à la fois par la montée en puissance des orientations que nous avons déjà arrêtées, et par de nouvelles propositions dans des domaines qui tiennent à cœur aux habitants de notre département.

Ce budget met en valeur, une fois de plus, notre capacité à avancer résolument sur deux jambes complémentaires : **une gestion saine au service d'une ambition résolue.**

Vous constaterez aujourd'hui sur le plan budgétaire les résultats d'une action centrée sur le long terme, avec un cap bien tenu, avec des objectifs clairs et surtout finançables par les moyens que nous pouvons dégager.

Vous l'avez tous à l'esprit, les perspectives macroéconomiques demeurent incertaines. Le 10 janvier dernier, la Banque Mondiale revoyait ses prévisions à la baisse avec une croissance mondiale attendue à seulement 1,7 % en 2023. Il s'agirait là de son niveau le plus faible en 30 ans, derrière l'année de crise 2008 et l'année de pandémie 2020. Quant à la Banque de France, elle prévoit, pour notre pays, une croissance de 0,6 % en 2023. Les secousses qui affectent actuellement le secteur bancaire rendent l'évolution de la conjoncture économique plus incertaines encore.

En parallèle, nous constatons le retour de l'inflation à des niveaux oubliés, que les différentes estimations projettent entre 4,2 % et 6,9 %, et qui pèse, comme tous les ménages le savent, sur nos charges de fonctionnement.

Troisième point dans ce contexte marqué par la crise : la forte remontée des taux d'intérêt depuis début 2022. De moins de 0,5 % en 2021, les taux fixes ont tous largement dépassé les 2 % en 2022 avec deux impacts directs pour les collectivités territoriales : l'augmentation des frais financiers, d'une part, puisqu'il deviendra plus cher de s'endetter sur les mois et années à venir ; et la baisse des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), d'autre part, du fait du resserrement des conditions d'octroi des crédits immobiliers. Le risque pour les collectivités est également la raréfaction des emprunts à taux fixe, que les banques proposent de moins en moins dans le contexte économique actuel en raison de la contrainte liée au taux d'usure.

Enfin, la réforme des retraites, si elle entre réellement en vigueur, aura incontestablement des conséquences budgétaires non négligeables pour le Département. L'allongement de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein laisse entrevoir une paupérisation des retraités, voire l'ouverture de véritables trappes à pauvreté, qui auront nécessairement des conséquences sur le niveau de nos dépenses sociales. Il est aujourd'hui indispensable et urgent, pour la cohésion et la stabilité de notre pays et de ses institutions, je pèse mes mots, que cette réforme, imposée au forceps malgré l'opposition de tous les syndicats, de nombreux mouvements et partis politiques, de 70% des salariés de ce pays, et, semble-t-il également d'une majorité de députés qui ne l'auraient pas votée, soit suspendue et retravaillée en concertation, en prenant les choses dans l'ordre : amélioration des taux d'emploi des jeunes et des seniors, pénibilité, lutte contre la précarité, temps partiel subi, nouvelles formes de travail, et recherche, car il en existe, de sources de financements alternatives ne reposant pas exclusivement sur les salariés ! On ne peut avoir constamment raison envers et contre tous et diriger sous forme d'oukases ne mènera qu'au chaos.

Or, que constate-t-on pour faire face à ces incertitudes ?

Que les moyens d'action mis à notre disposition se dégradent. Nous ne disposons plus d'aucune autonomie fiscale. Le précédent quinquennat a commencé par la suppression de la taxe d'habitation, le nouveau démarre par la suppression de la CVAE. C'est quand même extraordinaire que l'État, chaque fois qu'il souhaite faire un cadeau fiscal, ne le fasse pas avec ses propres impôts mais avec les impôts locaux, accentuant ainsi de fait sa tutelle sur les collectivités!

Cette stratégie de l'État porte avec elle une signification institutionnelle évidente : la recentralisation du pouvoir fiscal à son profit. Les associations d'élus locaux dénoncent unanimement ce dessaisissement de pouvoir fiscal. Ce que veut l'État au fond, c'est la suppression de la fiscalité locale. Mais cette stratégie de l'État s'inscrit aussi dans le projet néolibéral de réduire la part des budgets publics et sociaux dans l'économie, car le secteur public non marchand est jugé improductif.

Nous assistons ainsi à la poursuite du projet de recentralisation initiée au quinquennat précédent par le pouvoir en place, projet accentué par le transfert continu de charges nouvelles décidées unilatéralement et sans réelle compensation financières, accentuant dangereusement « l'effet ciseau » entre recettes et dépenses qui pèse sur les collectivités locales comme une véritable épée de Damoclès.

Mes chers collègues,

Dans le contexte actuel de tensions géopolitiques, inflation, augmentation des taux d'intérêt, il n'y a donc pas de "bonne surprise" à attendre. Et, c'est pourquoi nous devons continuer de piloter avec finesse et responsabilité nos engagements, en mettant cependant à profit toutes les capacités d'action d'une collectivité qui a su démontrer ces dernières années sa force, son inventivité et son agilité.

C'est ce socle solide, cette constante préoccupation de réinterroger la pertinence de notre dépense publique et notre action au service des Lot-et-garonnais, qui nous permet aujourd'hui encore d'aborder avec sérénité ce projet de budget. Il franchit pour la première fois la barre symbolique des 500 M€ d'euros.

Nous sommes aujourd'hui en mesure d'absorber, sans réduire notre intervention, à la fois la hausse du point d'indice, celle des dépenses sociales qui progressent de manière significatives, Christian Dezalos et Christine Gonzato-Roques y reviendront plus en détail et les effets d'une inflation conséquente.

Nous sommes en capacité de le faire, parce que nous avons fait les efforts nécessaires quand les vents étaient plus propices.

Parce que nous assumons une construction budgétaire rigoureuse et une gestion sérieuse depuis des années, avec une analyse approfondie de nos dépenses structurelles.

Alors, j'entends que certains voudraient que nous sortions des rails de cette trajectoire pour adopter une politique de cigales, assécher les réserves constituées pour l'avenir et faire dérailler notre endettement !

A ceux-là je réponds que, face aux incertitudes du temps et à l'ampleur des défis que le Lot-et-Garonne devra relever d'ici 2030, il serait irresponsable de se priver de toutes marges de manœuvre pour l'avenir. Pour autant, notre solidité budgétaire nous permet d'amplifier nos politiques destinées à **protéger les Lot-et-Garonnais**, cœur de nos compétences.

Nous pouvons, dès aujourd'hui, assumer une politique d'insertion ambitieuse. Je tiens à saluer la qualité des mesures du plan PDI/PTI que vous présentera dans la journée Christine Gonzato-Roques.

Nous pouvons, dès aujourd'hui, améliorer notre accompagnement en faveur de la protection de l'enfance, alors même que le nombre de jeunes suivis continue de monter de manière inquiétante.

Nous pouvons, dès aujourd'hui, engager un **ambitieux plan « bien vieillir en Lot et Garonne »** qu'Annie MESSINA vous présentera plus en détail. J'ai confirmé lors du Débat d'orientations budgétaires le vote d'une enveloppe exceptionnelle de 600 000 euros pour aider les Ehpad publics à faire face à leurs charges et la réévaluation avec effet rétroactif du tarif d'aide à domicile d'1euros pour un cout de 1,2 M€/an.

Nous irons plus loin et vous proposerons dès la DM1 une autorisation de programme de 5M€ supplémentaires pour accompagner aux côtés de l'ARS les projets d'investissements de certains EHPAD.

C'est ainsi au total sur 5 ans, à minima, près de 12 millions d'euros qui seront consacré à ce plan « bien vieillir » dont 2,8 millions d'euros dès 2023. Mais j'insiste, et nous le savons déjà, ces 12 M€ seront significativement abondés en cours d'années.

Nous pouvons aussi, dès cette année, mobiliser un effort supplémentaire de 2,3 M€ en faveur de notre **Service Départemental d'Incendie et de Secours**, pour atteindre une contribution totale de 18,5 M€, soit l'équivalent de 55 € par habitant et par an.

Nous pouvons, dès aujourd'hui et sans attendre demain, protéger, dans ce contexte d'inflation et de contraction des salaires, le pouvoir d'achat des Lot-et-garonnais et maintenir, en dépit de l'augmentation des coûts des matières premières et de l'énergie, notre engagement du **repas à 2 €** maximum pour tous les élèves demi-pensionnaires des collèges publics.

Cette **politique de protection** des Lot-et-Garonnais, que je viens d'illustrer par quelques exemples, nous pouvons l'assumer grâce à nos efforts de gestion et parce que nous avons su maintenir intactes nos marges de manœuvre budgétaires!

Nous le pouvons, parce que nous n'avons pas cédé à ceux qui, alors, nous invitaient à une gestion moins prudentielle. Nous n'y céderons aujourd'hui pas plus qu'hier.

Nous n'y céderons pas, et c'est le deuxième point de mon propos, parce que nous devons pouvoir nous appuyer sur les marges de manœuvre offertes par cette gestion prudentielle pour préparer l'avenir.

Vous avez tous noté une montée en puissance de nos efforts qui se traduit aussi cette année de manière marquante sur la partie investissement de notre budget. La dette de la collectivité, passée en un an de 234 à 219 M€, est pleinement contrôlée et nous laisse les marges nécessaires pour continuer d'agir de manière dynamique. Dès 2023, nous dépasserons le montant inédit de 100 millions d'euros de dépenses réelles d'investissement. Cette mobilisation massive de notre investissement est indispensable pour **préparer l'avenir** des Lot-et-Garonnaises et des Lot-et-Garonnais.

Mes chers collègues,

L'été 2022, et son cortège de vagues de chaleur, de sécheresse et de méga-feux a rappelé une évidence : **l'urgence climatique nous rattrape** ! Il nous faut faire vite pour adapter nos modes de vie au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité. Nous n'y parviendrons qu'en unissant nos efforts vers un objectif commun : inventer un monde plus respirable, plus résilient, plus solidaire, plus vivable.

J'ai la conviction que les acteurs institutionnels doivent y prendre toute leur part en réorientant leurs politiques publiques pour mieux les cibler et les rendre plus efficaces dans ce processus d'adaptation, en stimulant l'innovation dans tous les domaines, en fédérant les énergies.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui publiait lundi dernier la synthèse de huit ans de travaux, entretient l'espoir ténu qu'il reste une chance de limiter le réchauffement à 1,5 °C, à condition d'un sursaut international et d'une mobilisation générale.

Nous sommes au bord du précipice. Les activités humaines bouleversent le climat à un rythme et avec une ampleur sans précédent depuis des millénaires, voire des centaines de milliers d'années, entraînant des impacts toujours plus ravageurs, généralisés et désormais souvent irréversibles. Alors que les vies de milliards de personnes sont déjà affectées, la poursuite des émissions de gaz à effet de serre va renforcer les menaces sur la production alimentaire, l'approvisionnement en eau, la santé humaine, les économies nationales et la survie d'une grande partie du monde naturel.

Pourtant, l'humanité peut encore éviter le grand saut. Conserver un monde viable pour tous implique de réduire immédiatement et drastiquement les émissions dans tous les secteurs. Les options pour y parvenir, mais aussi pour s'adapter au dérèglement climatique, sont nombreuses, efficaces et disponibles dès maintenant souligne le GIEC.

La fenêtre pour éviter les pires effets de la crise climatique « *se ferme rapidement* », mais on peut encore s'y faufiler, assure le GIEC. Conserver une chance de limiter le réchauffement à 1,5 ou 2 °C d'ici 2030 « *implique des réductions de gaz à effet de serre profondes, rapides et la plupart du temps immédiates dans tous les secteurs* ». Il s'agit d'un défi sans précédent que nous devons relever collectivement.

Partout les acteurs se mobilisent pour apporter leurs solutions pour un changement profond de notre société et ne demandent qu'à être fédérés. Les nouvelles technologies sont un levier puissant de conversion de notre monde vers un modèle plus durable.

Il nous faut impérativement changer nos habitudes, nos paradigmes, notre manière de faire pour assurer cette indispensable transition évoquée par l'ONU dès 2015, dans son programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé « Agenda 2030 ». Cet Agenda 2030 présentait un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité. Il portait une vision de transformation de notre monde en renforçant la paix, en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. Il était associé à des cibles chiffrées à atteindre collectivement d'ici 2030.

Le Lot-et-Garonne dispose d'atouts certains pour amplifier le mouvement déjà engagé et relever les défis qui sont devant nous : des politiques publiques aux bases solides, des productions agricoles diversifiées et des modes de culture en mouvement vers un modèle plus durable, un réseau d'acteurs

du changement existant et en développement, un territoire attractif propice au développement de nouveaux modes de vie.

### **2030, c'est déjà demain ! Devant l'urgence, il nous faut accélérer.**

Nous disposons des bases pour faire face à ces défis. :

- ✓ **Des finances saines** préservant des marges de manœuvre, je le disais
- ✓ **Des politiques publiques en place qui ne demandent qu'à être amplifiées** : dispositifs en matière agro-écologique, mission d'adaptation de l'agriculture au changement climatique, Plan départemental de l'habitat, politique départementale des Espaces Naturels Sensibles, Budget participatif citoyen, programme « Du 47 dans nos assiettes », Schéma départemental des voies vertes
- ✓ **Un réseau d'acteurs institutionnels, associatifs ou citoyens** qui sont prêts à jouer le rôle d'ambassadeurs du changement à amplifier.

Pourtant, en réponse aux défis précédemment exposés, **il nous faudra aller plus vite, plus fort et plus loin.**

Très prochainement, nous lancerons la démarche d'élaboration d'une grande feuille de route destinée à faire émerger les contours du Lot-et-Garonne à horizon 2030, autour de toutes les politiques publiques intéressant les Lot-et-Garonnais dans leur vie quotidienne. Cette démarche n'aura de légitimité et d'efficacité que si elle est élaborée avec les Lot-et-Garonnais, et **aboutit à une vision co-constituée, partagée et ambitieuse.** Tous les partenaires de la collectivité, tous les acteurs des politiques publiques seront également sollicités pour apporter leur contribution à l'élaboration de cette feuille de route.

Dans l'attente, et parce que chaque jour compte pour agir, nous mobiliserons je le disais dès aujourd'hui 100 M€ d'investissements en faveur de la nécessaire transition.

Nous les mobiliserons pour dégager l'horizon, en accompagnant les mobilités douces, en poursuivant notre effort sur les espaces naturels sensibles, poumons verts et garants de la biodiversité, en rénovant notre patrimoine et nos collèges pour en faire des bâtiments plus économes, ou bien, au terme d'une année de sécheresse exceptionnelle, en assumant une position d'exemplarité pour une politique de gestion cohérente de la ressource en eau.

Nous mettrons en place un « **observatoire départemental du changement climatique et de la biodiversité** » réunissant et fédérant des acteurs locaux, institutionnels et acteurs socio-économiques dans la durée pour recenser les actions et initiatives existantes en la matière, fédérer les acteurs, mutualiser les initiatives.

Nous accompagnerons la **transition agricole** vers un modèle durable, en renforçant notre accompagnement en direction de celles et ceux qui nous nourrissent. La Mission départementale lancée en 2022 sur l'adaptation de l'agriculture aux effets du dérèglement climatique avance des pistes

concrètes en ce sens. Dès 2023, ce sont plus de 2 millions d'euros qui sont consacrés au fonctionnement des structures, à la sauvegarde du Domaine agroécologique de Barolle, au soutien à la Chambre d'agriculture, à l'APRED, à Interbio et Agrobio. S'y ajoutent 1,2 million d'euros pour soutenir les investissements utiles face aux aléas climatiques, l'installation et l'hydraulique agricole. Sans oublier l'accompagnement de nos fleurons lot-et-garonnais : Agropole et Agrinove.

Nous accompagnerons les communes dans leurs projets d'investissements, avec un soutien renforcé à leurs projets de revitalisation, d'attractivité, de renouvellement urbain, en phase avec les objectifs de transition précédemment évoqués, à travers le FACIL. Comme ont pu le constater les membres de la 10<sup>ème</sup> commission qui s'est réunie pour la première fois lundi dernier, le dispositif a rencontré un vif succès avec près de 230 dossiers déposés qui sont en train d'être examinés. Ce succès démontre tout à la fois la nécessité qu'il y avait de réformer et simplifier nos régimes d'aide et la vitalité de nos territoires, y compris les plus ruraux. J'ai souhaité que l'enveloppe de près de 10 millions d'euros consacrée à ce dispositif soit fongible et ainsi que chaque dossier qui remplira les critères d'instruction, critères votés à l'unanimité en session et lors de la commission, puisse être financé. C'est ainsi près de 4,5 millions d'euros qui pourraient être accordés aux projets éligibles dès 2023. Je rappelle que nous effectuerons un bilan complet de ce nouveau dispositif en 2024 afin de le faire évoluer si nécessaire.

A ce titre, je vous annonce que Nicolas Lacombe présentera à ma demande lors de la DM1, un « plan gymnases » destiné à accompagner la rénovation de certains équipements indispensables à l'utilisation d'activités sportives des collégiens. Pour mémoire, je rappelle que dès cette année, nous revaloriserons significativement le tarif horaire versé aux communes pour l'utilisation de ces équipements en le doublant quasiment, et que les travaux de modernisation des gymnases sont éligibles au FACIL, les communes pouvant faire le choix d'activer ce dispositif.

Pour autant, j'entends que pour certaines modernisations importantes et difficiles techniquement, ces financements peuvent être insuffisants, c'est pourquoi ce « plan gymnase » dont les crédits seront inscrits au BP 2024 sous réserve bien évidemment du maintien d'une capacité financière préservée, pourrait venir compléter les dotations obtenues dans le cadre du FACIL, moyennant, comme c'est le cas dans les autres départements et pour certains de nos régimes d'aide, un temps de gratuité d'utilisation.

Nous vous présenterons également en DM1 un ambitieux Plan Routes et Déplacements du Quotidien mais dès à présent, comme vous le présentera Daniel Borie, nous augmenterons significativement le budget routes/et navigation pour le porter à près de 40 millions d'euros, soit une augmentation de 30% en 3 ans permettant des opérations exceptionnelles et exemplaires, je pense au vaste **programme d'équipement des glissières de sécurité** lancé en 2022 ou au 780 000 euros que nous consacrerons en 2023 au développement des **infrastructures cyclables**.

Nous finaliserons le déploiement du très haut débit, chantier comparable à l'électrification de l'après-guerre ! Pierre Camani aura l'occasion de vous faire un bilan du déploiement de la fibre optique mais sachez qu'à ce jour, près de 160 000 prises ont été construites en Lot-et-Garonne sur un total de 210 000 prises à construire. L'objectif de couverture totale du département en 2024 sera, au rythme des déploiements actuels, facilement atteint.

Le Département prendra également l'initiative de lancer prochainement, en concertation avec l'ensemble de ses partenaires, l'élaboration d'un **schéma départemental global d'attractivité, dont un des volets concernera la démographie médicale**. Il nous faut en effet accentuer la visibilité et l'attractivité de notre Département. Je réunirai avant l'été la conférence des territoires pour présenter plus en détails ce projet, qui ne pourra voir le jour et porter ses fruits que si l'ensemble des territoires et acteurs socio-économique s'y implique véritablement.

Mes chers collègues,

Vous le voyez, au travers de ces nouvelles actions que je viens de présenter sans toutefois être exhaustive, notre volonté est véritablement de dessiner un futur au Lot-et-Garonne, pour le rendre, **plus durable, mieux vivable, plus attractif car plus désirable**.

Cela m'amène donc naturellement et pour conclure à revenir sur la démarche d'élaboration de la feuille de route Lot-et-Garonne 2030 que j'évoquais précédemment.

Je vous invite - et vous incite même - à vous emparer de cette démarche pour la faire vivre auprès de nos concitoyens, dans nos territoires, dans leur diversité.

Vous l'aurez compris, la santé financière du Département, grâce à la stratégie budgétaire de long terme dont nous nous sommes dotés et grâce à notre gestion raisonnée, nous offre les moyens de faire vivre cette ambition.

Je nous souhaite à tous, durant cette séance de travail, des échanges fructueux, sans jamais oublier ce qui fait le sens de notre responsabilité d' élu : l'intérêt général des habitants du Lot-et-Garonne.

Je vous remercie.